

# Reconnaissance des sénior.s...

## C'est maintenant qu'on en PARLE...

Alors qu'au moins deux accords (évolution professionnelle, Sénior.s) prévoient la possibilité d'octroyer des AI aux plus anciens : ils ne voient rien venir...

Comme à chaque fois, les laissés pour compte s'entendaient dire en 2010....c'est la crise, il n'y a pas d'enveloppe, pas de budget, ça ira mieux l'année prochaine, je pense à toi pour l'année à venir, il faut remplir la grille etc....En attendant, ce sont toujours les mêmes qui, chaque matin se lèvent pour être présents au poste malgré la fatigue de l'âge avec des états de santé pas toujours au rendez-vous. Les mêmes qu'on appelle au secours lors de crise qualité, travail complexe, contrôle pointu, apport d'expérience face un problème, mise en place du tutorat et du savoir faire.

Il serait grand temps que la direction applique sa politique de « gagnant-gagnant » en faisant un juste retour par la valorisation de leur expérience dans le cadre d'une deuxième partie de carrière comme le prévoit l'accord pour ceux qui sont oubliés depuis de nombreuses années.

Formation, un mot qu'ils n'entendent plus depuis longtemps. Pourtant leurs compteurs DIF sont pleins. Certaines compétences n'existent plus ou pas assez sur le marché du travail, **des sénior.s les détiennent, il faut les valoriser, il faut qu'ils puissent les transmettre aux jeunes qui arrivent dans l'entreprise.**

De plus, aujourd'hui, ce qui fait la performance des entreprises, ce sont les qualités professionnelles des salariés. Une nécessité s'impose donc peu à peu : permettre aux salariés de sécuriser leur parcours professionnel et d'avoir une évolution de carrière.

Tous égaux, tous traités de la même façon. Hors aujourd'hui, les sénior.s pensent à juste titre que cela n'est pas le cas. Il faut rompre avec l'intensification du travail à outrance, se redonner des marges de manœuvre dans les organisations du travail pour le bien-être des salariés.

La CFDT demande à la direction un plan de départ en retraite en lien avec les pénibilités vécus tout au long de la carrière. Chose qu'un autre constructeur Français vient de mettre en place. Pour CFDT, il faut prendre en compte les pénibilités pour déterminer l'âge de départ en retraite ou préretraite, sans que ces départs ne conduisent à l'intensification du travail de ceux qui restent.



**Votre avis nous intéresse, contactez la CFDT**

# L'expérience doit être rétribuée...

C'est ce que la CFDT revendique dans la métallurgie et chez PSA. Cette politique doit être fondée sur **le respect des personnes, la reconnaissance et le sens du travail**, qui constituent les conditions essentielles d'une qualité de vie au travail et d'une **motivation à tous les âges**. L'allongement de la durée de la vie demande d'assurer des fins de carrière complètes aux seniors, en sachant les mobiliser et en leur permettant d'utiliser et de transmettre leur expérience et leurs savoirs.

## Il est écrit dans l'accord sur l'emploi et la motivation des Séniors que :

*Les augmentations individuelles, hors promotion, permettent des évolutions salariales pour les salariés ayant atteint le niveau maxi de leur fonction et pour les salariés ne pouvant réunir les critères de promotion.*

Il est grand temps de mettre les bonnes intentions en pratique par la reconnaissance de l'expérience et sa rétribution.



## Augmentation et promotion des séniors en 2009

|          | Femmes   |       | Hommes   |       | Ensemble |       |
|----------|----------|-------|----------|-------|----------|-------|
|          | > 50 ans | ens.  | > 50 ans | ens.  | > 50 ans | ens.  |
| OP UEP   | 17,5%    | 25,7% | 16,2%    | 28,2% | 16,6%    | 27,5% |
| OP       | 23,2%    | 25,5% | 20,3%    | 25,5% | 20,5%    | 25,5% |
| ETAM     | 20,5%    | 29,7% | 19,7%    | 29,3% | 19,9%    | 29,4% |
| Ensemble | 19,2%    | 26,9% | 18,7%    | 27,4% | 18,8%    | 27,3% |

"ens" = ensemble de la population

La direction doit revoir sa copie car le compte n'y est pas.

**L'expérience des  
Séniors ça se  
paye...  
A sa juste valeur.**

**[RESPECTÉS]**